



Section de Savoie



Groupe de travail temps partiel du 16 juin 2015

Après avoir reçu les collègues dont le temps partiel avait été refusé et suite aux interventions du SE UNSA et de l'ensemble des élus du personnel, **le DASEN a accepté pour un certain nombre de collègues de revenir sur ces décisions :**

- 7 temps partiels pour raison de santé ou sociale acceptés (nouvelles situations).
- 2 temps partiels pour famille nombreuse acceptés.
- Tous les temps partiels sur autorisation pour élever un enfant de moins de 8 ans ont été acceptés sauf pour les postes de chargé d'école.

Par contre 25 collègues ont vu leur refus de temps partiel pour convenances personnelles confirmé.

L'administration nous a confirmé :

- que la plupart des temps partiels à 50% serait complétée par les futurs PES.
- que les collègues titulaires d'un poste incompatible (TRB, Direction) avec l'exercice à temps partiel seraient réaffectés dans leur circonscription.

INEAT-EXEAT

- 2 inéats accordés
- 2 intégrations prononcées pour deux fonctionnaires de catégorie A.
- 2 intégrations en cours d'examen au ministère (2 PE du privé qui souhaitent intégrer le public suite à la fermeture de l'école privée de St Jean de Maurienne).
- 6 exéats accordés pour rapprochements familiaux.

M2B : pour l'instant l'administration nous dit ne pas savoir si le dispositif sera retenu dans le premier degré pour l'année prochaine.

« **Calibrage** » : c'est le nombre d'enseignants que l'administration prévoit d'avoir à la rentrée pour permettre d'avoir un enseignant devant chaque classe et le bon fonctionnement du remplacement. L'administration prévoit un surnombre de 20 collègues et ne souhaitent dans tous les cas ne pas descendre en dessous de 15...

Le SE-Unsa est intervenu pour dire que c'est effectivement le minimum et qu'il ne faut surtout pas moins si on ne veut pas connaître les problèmes de remplacement de cette année...à suivre...

Mouvement :

Les élus du personnel ont demandé de pouvoir recevoir le plus vite possible tous les éléments (listes de poste dispo, regroupements de temps partiel, nouvelle liste des TRS,



Section de Savoie

...). Ceci nous permettra en effet de faire le travail de vérification dans les meilleures conditions possibles pour une plus grande équité du mouvement.

Sans ceci, la phase d'ajustement risque de ne pas pouvoir se faire dans la seule journée du 30 juin. La date du 1^{er} juillet est déjà retenue...au cas ou...

Suite aux décisions arrêtées ce matin, il y aura maintenant une **petite vingtaine de postes de TRB** qui seront libérés pour des nominations à titre provisoire.

A ceci s'ajoutera **aussi 9 postes de directions qui s'ajouteront aux 14 postes vacants à l'issue du mouvement.**

Le SE-Unsa est intervenu pour demander de clarifier les choses dans les appels à candidature et de faire la distinction entre ces deux types de direction.

Attention :

Pour les postes restés vacants à l'issue de la phase principale, les collègues qui obtiendront ces postes le 30 juin, pourront en devenir titulaire l'année prochaine.

Pour les 9 autres postes de direction, les collègues assureront un intérim de direction cette année sans aucune priorité l'année prochaine si le poste est vacant.

Pensez à bien suivre les appels à candidature.

Depuis maintenant plus de 3 mois, l'ensemble des élus du personnel demandent aussi qu'une réflexion soit engagée pour le remplacement des décharges de direction des directeurs de 3 classes qui passeront à 1 jour par mois. Le SE-Unsa avait proposé une solution de temps partiel à 80% qui aurait pu permettre de résoudre le problème...cette solution avait été rejetée...aujourd'hui, on est toujours au point mort, et des circonscriptions (Moutiers par exemple) auront de gros besoins de remplacement pour ces collègues directeurs... à suivre

L'administration envisage peut-être de nommer les surnombres dès le mois de juin. Pour le SE-Unsa, c'est NON. Quels collègues ?? Quel barème ?? Pour le SE-Unsa, il faut que tous les collègues puissent avoir la possibilité d'obtenir un poste à la phase d'ajustement au mois de septembre...avant une nomination en surnombre dans des circonscriptions.

Le SE-Unsa est intervenu pour demander comment seront gérées les décharges de direction qui passeront au 1/3 temps l'année prochaine...Pas de réponse pour l'instant...

Les élus du personnel du SE-Unsa :

Anne Sophie Crépisson, Yvon Broche, Thierry Gandet,
Valérie Kiening et Ludovic Bérenger



Section de Savoie

